



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Paris, le 7 janvier 2022
N° 15 /MA/DMA/DAM

Le Général Henry de Medlege
Directeur de l'Établissement public du musée de l'Armée

au

Colonel Christian de Gastines
19 rue Censier – Hall D
75005 Paris

Affaire suivie par Antoine TROMSKI
Chargé de collections
Tél. : 33 (0)1 44 42 43 30
Email : antoine.tromski@musee-armee.fr

Objet : Lettre de remerciement

Mon colonel,

J'ai le plaisir de vous informer que votre proposition de don des souvenirs du maréchal Franchet d'Espèrey a été examinée lors de la Commission scientifique d'acquisition des musées de la Défense qui s'est réunie le 25 novembre dernier. C'est tout naturellement que l'intérêt historique des souvenirs du maréchal Franchet d'Espèrey, votre grand-père, a été souligné et que la commission a émis un avis très favorable à votre proposition de don.

C'est avec une vive reconnaissance que le musée de l'Armée vous remercie pour ce don extraordinaire.

Il s'agit en effet d'un don d'une valeur inestimable, par le nombre et la qualité des pièces, pour le patrimoine militaire français. Nous saluons également toutes vos recherches en amont sur les pièces et le parcours du maréchal, ainsi que votre travail de numérisation de certaines pièces en 3D.

Ainsi, le bâton de maréchal de France du maréchal Franchet d'Espèrey ira rejoindre ceux des maréchaux Joffre, Foch, Fayolle Pétain et Lyautey dans la vitrine du parcours permanent du Musée. Certaines de ces pièces, comme par exemple son casque Adrian de général, son casque colonial de général porté à Salonique et son épée d'académicien offerte par les poilus d'Orient, rejoindront également les salles sur la Première Guerre

mondiale où une vitrine sera consacrée à l'armée d'Orient. Pour les pièces qui ne viendraient pas à être présentées dans le parcours permanent, malgré un intérêt historique ou scientifique, elles seront tout de même visibles de tous sur le portail des collections du musée de l'Armée.

Désormais, les souvenirs du maréchal et de son fils, Louis Franchet d'Espèrey, font partie des collections nationales. L'ensemble du don est enregistré sous le numéro d'inventaire 2021.85. En tant que bien perpétuel du domaine public, les pièces sont inaliénables et imprescriptibles.

Sauf désaccord de votre part, nous aimerions convier prochainement l'ensemble des descendants du maréchal et vous-même lors d'un événement en présence du CEMA et du CEMAT pour vous remercier.

En vous remerciant une nouvelle fois pour la générosité de votre geste, je vous prie d'agréer, Mon colonel,

*l'expression de notre très profonde
gratitude.*

Le général Henry de Medlege
Directeur de l'établissement public du musée de l'Armée

P/o



Ariane James-Sarazin
Conservatrice générale du patrimoine
Directrice adjointe
de l'établissement public du musée de l'Armée